CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ



Rapport d'activité 2024-2025 du Conseil de développement

Rapport

Mars 2026

Sommaire

Sommaire **2**

2024 et 2025, deux années de renouvellement bien remplies ! **3**

1. Fonctionnement du Conseil de développement **4**

a. Les membres 4

b. Gouvernance du CoDev : de 3 à 4 5

2. Participation aux commissions et travaux avec les élu.es **6**

3. Les contributions **8**

a. Saisine sur l'eau 8

b. Saisine sur l'agriculture et l'alimentation 9

c. Auto-saisine sur la mobilité 10

d. Saisine sur la culture 11

4. Les travaux **12**

a. Valorisation des contributions 12

b. Communication 12

c. Travaux de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté 13

d. Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) 13

e. Formation 13

f. En résumé… 14

Sujets de travail des réunions mensuelles du Conseil de développement : 2024-2025 14

5. Les réseaux de Conseils de développement **15**

a. Réseau de la grande région de Grenoble 15

Rencontre 2024, Voiron 15

Rencontre 2025, Crolles 15

b. Coordination nationale des conseils de développement 15

6. Budget **16**

7. Perspectives 2026 **17**

2024 et 2025, deux années de renouvellement bien remplies !

Le mot des co-président.es

L'année 2024 a été marquée par l'aboutissement de deux groupes de travail : l'un sur la ressource en eau, dans le cadre d'une saisine du président De Azevedo, l'autre consacré à l'alimentation, dans le cadre d'une auto-saisine. Les deux contributions ont été reçues par l'exécutif qui a salué la qualité de la réflexion lors du Conseil communautaire de novembre. Elles ont sans doute procuré une visibilité et une reconnaissance supplémentaires au Conseil de développement. Nous espérons que nos propositions inspireront les politiques qui seront conduites dans ces domaines.

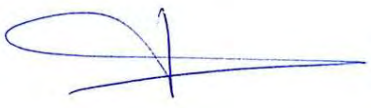
L'année 2024 aura été aussi celle du renouvellement de l'équipe d'animation du Conseil de développement, ou CoDev.

Tout d'abord, Claire Fauvet, chargée de mission, est partie mettre en œuvre ses compétences sous d'autres cieux. Nous la remercions pour son professionnalisme et son amabilité. Et nous accueillons avec plaisir sa remplaçante, Johanne Morandin. Au passage, nous saluons la volonté des élu.es, notamment Dominique Uni, qui ont assuré cette transition dans de bonnes conditions (recrutement rapide et tuilage).

Le renouvellement a été aussi celui des coprésident.es. Nous tenons à remercier nos prédécesseurs et prédécesseuses pour le travail accompli.

Durant ces deux années, la question de l'étoffement du Conseil (membres adhérent.es et membres actifs/actives) est restée une préoccupation.

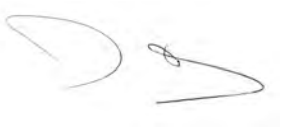
En 2025, le CoDev a cherché à promouvoir ses précédentes contributions, et à travailler sur la mise en œuvre de ses recommandations. En outre, le CoDev a été saisi pour travailler sur un diagnostic relatif à la culture sur le territoire, et a constitué un groupe de travail œuvrant sur la mobilité.



Marie-Laure Abad



Philbert Gautron



Philippe Dresin



Marie-Noëlle Bonnefon



© Claire Morel, Réunion du Conseil de développement au Couvent des Carmes à Beauvoir-en-Royans, novembre 2025

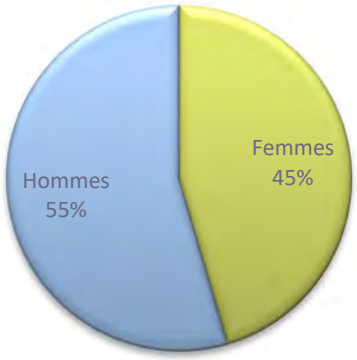
1. Fonctionnement du Conseil de développement

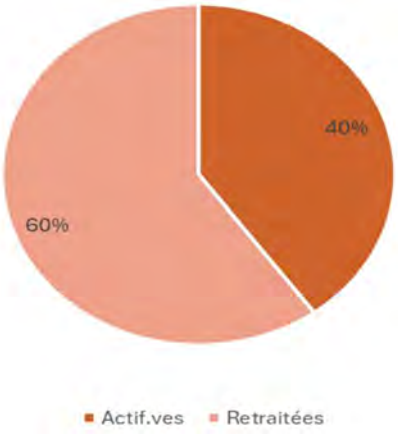
a. Les membres

Le Conseil de développement (CoDev) est composé fin 2025 de 21 membres, dont 18 participent à titre individuel et 3 en tant que représentant.es d'associations (Tero Loko, Le Bouillon) ou d'entreprises (Chambre des métiers de l'Isère).

14 communes sont représentées sur les 47 (voir carte en 4ème de couverture).

Le Conseil est composé de 9 femmes et 11 hommes, 8 personnes actives et 13 personnes retraitées.





b. Gouvernance du CoDev : de 3 à 4

Le trio, constitué de Michel Belle, Gérard Giroud et Marise Gatier, a souhaité passer la main. Après une « élection sans candidat [1]», Philippe Dresin, puis Marie-Laure Abad, Marie-Noëlle Bonnefon et Philbert Gautron ont été choisi.es pour incarner le Bureau du CoDev.



Renouvellement des co-président.es du Bureau et de l'animation du Conseil de développement, au siège de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, octobre 2024

Être membre du CoDev

Les membres habitent le territoire ou représentent une structure du territoire, ont 16 ans et plus et ne sont pas élu.es municipaux/ales.

La participation est libre et basée sur le volontariat. Le CoDev peut intégrer de nouveaux/elles membres à chaque réunion mensuelle. Les membres sont bénévoles.

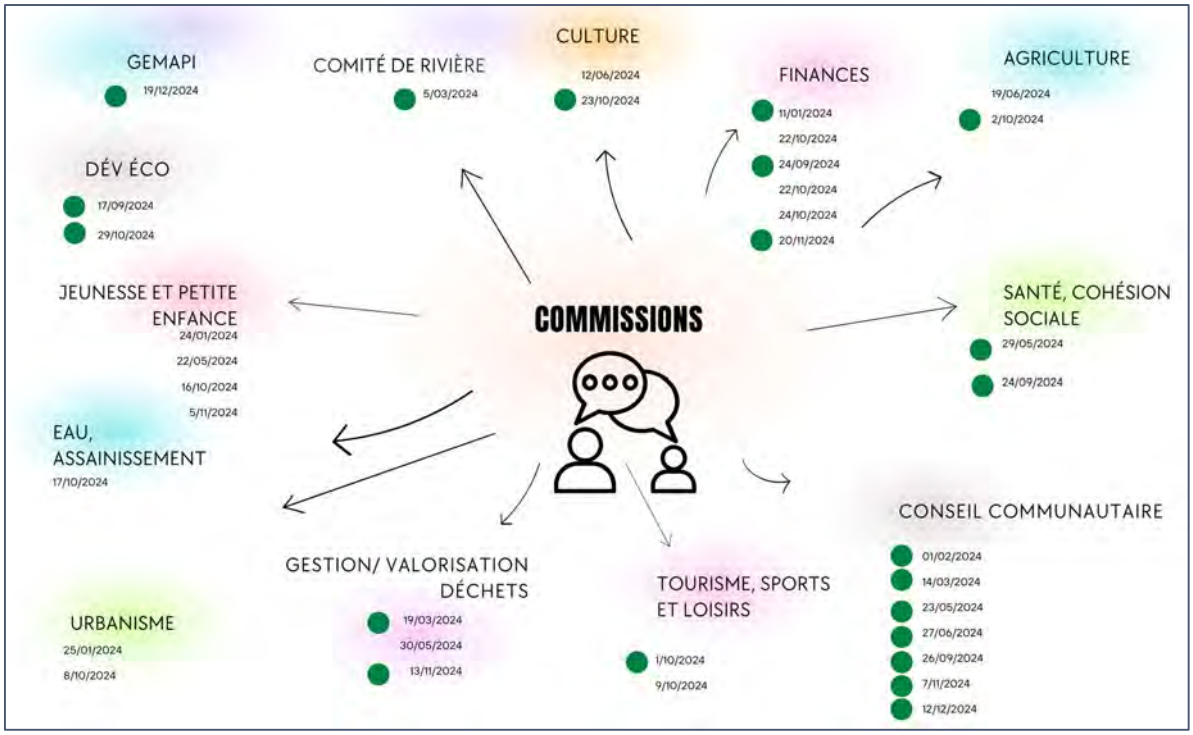
La participation régulière aux réunions mensuelles du CoDev est un préalable pour participer aux commissions avec les élu.es.

[1] https://archipelduvivant.org/2024/04/16/l-election-sans-candidat/

2. Participation aux commissions et travaux avec les élu.es

Le Conseil de développement a participé à 60% de la quarantaine de commissions thématiques de l'intercommunalité en 2023.

Ces participations permettent aux membres du conseil d'avoir une vision des sujets qui traversent l'intercommunalité et des questions qui font débat entre élu.es.



En 2024, au moins un.e membre était présent.e à chaque conseil communautaire. Le CoDev a été représenté dans 14 réunions de commissions sur les 28 s'étant déroulées en 2024, soit pour la moitié des occurrences.

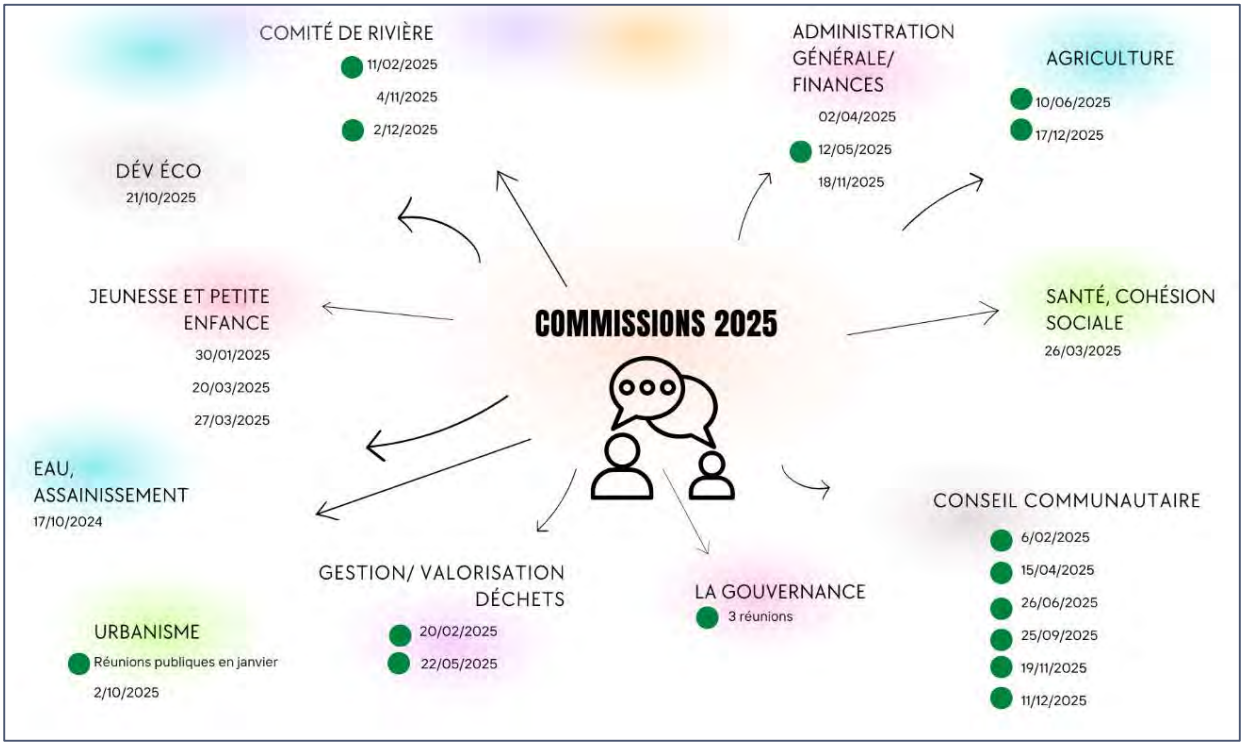
Conseil communautaire

La réunion du Conseil communautaire est une séance où se rassemblent les élu.es des communes de ***Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté*** pour discuter et décider de projets et de politiques sur l'ensemble du territoire (l'aménagement, l'économie ou les déchets).

Les participant.es délibèrent, votent des décisions et adoptent des budgets ou des projets communs.

En résumé : c'est la réunion où les élus des communes travaillent ensemble pour gérer les affaires communes de leur territoire.

En 2025 aussi, toutes les réunions du Conseil communautaire ont compté la présence d'un.e membre. Le CoDev a participé à 17 commissions sur 26, soit 65%.



Commissions

La réunion du Conseil communautaire est une séance où se rassemblent les élu.es des communes de ***Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté*** pour discuter et décider de projets et de politiques sur l'ensemble du territoire (l'aménagement, l'économie ou les déchets).

Les participant.es délibèrent, votent des décisions et adoptent des budgets ou des projets communs.

En résumé : c'est la réunion où les élus des communes travaillent ensemble pour gérer les affaires communes de leur territoire.

3. Les contributions

a. Saisine sur l'eau

En 2023, un groupe de travail (GT) du CoDev s'est constitué par les membres intéressé.es par le sujet de l'eau. Après une phase exploratoire, comprenant des rencontres avec des technicien.nes et des élu.es, les membres ont présenté leurs travaux au président de Saint Marcellin Isère Communauté, qui a alors missionné le CoDev pour qu'il apporte son éclairage sur 3 axes :

1. une réflexion sur la communication pour une meilleure connaissance des enjeux, et pour sensibiliser les habitant.es ;
2. une réflexion sur les leviers pour accompagner le changement des pratiques agricoles ;
3. une réflexion sur les critères de tarification qui permettraient une meilleure maitrise de la consommation.



Ce travail a été achevé et publié en juillet 2024, consultable et téléchargeable sur la page du CoDev.[2] Dès lors, le CoDev a œuvré à la communication de ce rapport et au suivi des recommandations par les services et les élu.es de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

Plusieurs actions ont été réalisées en ce sens, en particulier dans le cadre du contrat « Climat et rivières », qui débutera en 2026 : diagnostic d'un bureau d'études sur la consommation, et création d'un poste d'agent prévu sur la sensibilisation et l'accompagnement des communes.

[2] https://saintmarcellin-vercors-isere.fr/conseil-de-developpement.html

b. Saisine sur l'agriculture et l'alimentation

Dans la continuité du travail sur l'eau, et en vertu de la participation de plusieurs membres à des instances locales sur l'agriculture et la résilience alimentaire du territoire, ainsi qu'au Projet alimentaire inter-territorial (PAiT), un GT sur la précarité alimentaire et la nécessité du changement des pratiques agricoles s'est constitué et auto-saisi.

Une enquête auprès des professionnel.les du service a permis de nourrir les réflexions des membres. Ce travail a été complété grâce à des rencontres avec élu.es et technicien.nes, et rendu en septembre 2024.

Il s'articule en trois axes :

1. résilience alimentaire ;
2. accessibilité à tou.tes à une alimentation saine ;
3. sensibilisation et éducation.

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, dans la lignée des recommandations de la contribution, a organisé une journée avec les producteurs/trices agricoles du territoire pour faciliter les produits labellisés « Agriculture bio » et locaux dans la restauration collective intercommunale.

En outre, l'intercommunalité soutient administrativement le travail de deux associations locales dans un projet du programme « Mieux manger pour tou.tes » sur la Sécurité alimentaire du territoire, qui vise l'accès à une alimentation de qualité à tou.tes les habitant.es.



c. Auto-saisine sur la mobilité

Dans un contexte d'élaboration d'une stratégie de mobilité dans le Sud-Grésivaudan, un groupe de travail s'est constitué pour réfléchir à l'élaboration d'un diagnostic de territoire sur ce sujet. Grâce à de solides études documentaires, et aux travaux du CEREMA, notamment l'enquête EMC² sur la grande région grenobloise[3], le GT a pu se pencher sur une enquête citoyenne visant à faire remonter les défis rencontrés par les habitant.es et leurs attentes en termes de mobilité. Le travail final sera publié en juin 2026.



Flyer de l'enquête numérique sur la mobilité



Saint-Marcellin Vercors Isère

Le Conseil de développement lance une enquête sur les mobilités

L'instance citoyenne participative de la communauté de communes travaille actuellement sur la question des mobilités des habitants du territoire. Dans ce cadre, ses membres viennent de lancer une grande enquête ouverte à tous et toutes.

Le Conseil de développement de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté vient de lancer une grande enquête citoyenne sur la mobilité ouverte à tous les habitants du territoire. Les membres de cette instance participative souhaitent en effet en savoir plus sur les habitudes de déplacement des personnes vivant sur le territoire de la communauté de communes, les difficultés rencontrées au quotidien, les améliorations souhaitées et les idées et besoins pour faciliter les mobilités sur le secteur.

Les réponses permettront de formuler des propositions d'actions réalistes et adaptées, qui seront ensuite transmises aux élus communautaires. L'enquête prend environ dix minutes, elle est accessible sur framaforms.org ou en téléphonant au 06 98 49 21 85.

Proposer et donner son avis

Pour rappel, le Conseil de développement permet aux habitants non-élus de se réunir pour s'informer, échanger, débattre, proposer et donner des avis sur les politiques publiques, dans le cadre de réunions mensuelles, et en participant aux commissions de l'intercommunalité ainsi qu'au conseil communautaire. Les personnes ayant des idées, des suggestions sur le fonctionnement de la vie locale et l'envie de venir les exprimer pour enrichir le débat peuvent joindre le conseil de développement par mail sur conseil.developpement@smvic.fr

Ces derniers mois et années, ses membres ont déjà travaillé sur divers sujets (alimentation, préservation de l'eau, biodéchets) et s'intéressent donc désormais à cet enjeu majeur de la vie quotidienne: la mobilité sous toutes ses formes. Qu'il s'agisse de transports publics, de modes actifs, de covoiturage, de transport à la demande ou encore de mobilités douces.

Afin de pouvoir faire des propositions concrètes et réalistes aux élus communautaires, le Conseil de développement a lancé une grande enquête sur la question des mobilités. Illustration Le DL/Guillaume Drevet

Article du Dauphiné Libéré, nov. 2025

[3] https://www.cerema.fr/fr/actualites/resultats-enquete-emc2-grande-region-grenobloise

d. Saisine sur la culture

Début 2025, le Conseil de développement a été saisi dans le cadre de la participation de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté au dispositif « Vers un projet culturel de territoire » de la DRAC.[4] Ce programme vise à l'élaboration d'un diagnostic de territoire et comporte obligatoirement une dimension de concertation.

Le GT Culture du CoDev a d'abord effectué un travail d'acclimatation sur la culture avec les services administratifs, avant de participer aux différentes activités organisées par le cabinet de consultant.es choisi pour la démarche, le Laboratoire d'Usages : Culture, Arts, Sociétés (LUCAS) lien.

Ainsi, dans le cadre d'une série d'évènements nommée « Le Forum de la culture », les membres du CoDev ont participé à des ateliers territoriaux aux côtés d'élu.es, opérateurs de culture du territoire et autres parties prenantes. Elles et ils ont aussi interrogé des habitant.es pour recueillir leurs besoins et leurs attentes quant à l'action et à l'offre culturelle sur le territoire.

Le CoDev a aussi émis un avis sur la démarche de co-diagnostic, publiée dans le rapport final du LUCAS.



[4] Direction régionale des affaires culturelles

4. Les travaux

a. Valorisation des contributions

Hélène L. et Maryse J. se sont rendues au Conseil inter-territorial de l'alimentation (CITA) du Projet alimentaire inter-territorial (PAiT) de la grande région Grenobloise, qui s'est déroulé le 12 décembre 2024 au stade des Alpes à Grenoble. Elles ont participé à divers ateliers présentant les initiatives locales en faveur d'une transition agricole et alimentaire. La contribution sur l'alimentation a été promue à cette occasion.

Par ailleurs, Gérard G. et Michèle B. participent régulièrement au Comité de territoire Sud Grésivaudan lien, qui regroupe des agriculteurs et agricultrices agissant pour le changement des pratiques agricoles pour une production plus respectueuse de l'environnement.

b. Communication

Dès octobre 2024, le Conseil de développement s'est penché sur le recrutement de nouveaux/elles membres dans les communes pas (encore !) représentées au sein du CD, notamment de la rive gauche de l'Isère. Les réunions mensuelles ont été organisées dans diverses communes de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, tout au long de l'année 2025.

Cela a permis aussi aux membres du CD de rencontrer les maires de communes du territoire : M. O'Baton, maire de Saint-Just-de-Claix et M. Durand, maire de Malleval-en-Vercors, et de les interroger sur les sujets chers au Conseil.



Par ailleurs, début 2025, un plan de communication a été élaboré et amendé par le Conseil de développement. De nouveaux flyers ont été imprimés et distribués dans des lieux clés du territoire. La page du Conseil de développement a été modernisée sur le site internet de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

A l'automne 2025, des réunions de travail permettront la diffusion des contributions du CoDev dans le réseau de bibliothèques et médiathèques du territoire Pass'Thèque[5] ainsi que l'organisation d'actions thématiques.

[5] https://passtheque.smvic.fr/

c. Travaux de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

Hélène L. a participé au Comité de pilotage du PAIT, ainsi qu'à celui du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) avec deux autres membres.

Maryse J. a participé aux réunions thématiques sur l'évaluation du Pacte de gouvernance afin de préparer la bonne articulation entre les communes et l'intercommunalité pour le futur mandat.

d. Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Lors de sa réunion mensuelle d'octobre 2025, le Conseil de développement a contribué aux travaux préliminaires de la révision du SCoT.[6] Les membres ont complété et commenté un document préalablement complété par les élu.es de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté sur les spécificités, les enjeux et les priorités du territoire Sud-Grésivaudan au regard su SCoT :

- enjeux environnementaux : l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la protection de la biodiversité et de l'eau ;
- enjeux sociaux : logement, cadre de vie, mobilité.

Lors de cette réunion, le CoDev a aussi été interviewé pour figurer dans le Mag' de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

e. Formation

En 2024, une dizaine de membres ont participé à une formation délivrée par l'animatrice sur l'accompagnement au changement. Elle portait sur les freins cognitifs au changement et comment les surpasser, en particulier dans le contexte du changement climatique.

[6] https://scot-region-grenoble.org/la-revision/

f. En résumé…

SUJETS DE TRAVAIL DES REUNIONS MENSUELLES DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT : 2024-2025

2024

Janvier : Rapport d'activités 2023

Février : Avancées sur les groupes de travail (eau et alimentation)

Mars :

- Retour rencontres avec les élu.es sur l'eau ;
- Définition cadre du travail sur l'alimentation ;
- Présentation du budget 2025 de l'intercommunalité

Avril : Contribution sur l'eau ; travaux sur le rôle du CoDev

Mai : Le Réseau GReG des CoDev ; élection des président.es

Juin :

- Finalisation contribution eau ;
- Arrivée nouvelle chargée de mission ;
- Election des co-président.es

Septembre : Finalisation contribution alimentation ; prochains travaux : mobilité

Octobre : Diffusion et valorisation des contributions eau et alimentation

Novembre : Valorisation : alimentation avec le PAiT ; recrutement ; saisine sur la culture

2025

Janvier : Mobilité et travail sur la saisine culture

Février : Suivi des recommandations des contributions

Mars : Communication : les contributions dans les médiathèques ; participation au Mois de la RSE

Avril : Avancées mobilité et culture ; présentation sur la modification du SCoT

Mai : Point d'étape : le PLUi

Juin : Rencontre maire de Malleval-en-Vercors ; présentation du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)

Septembre : Bilan du CoDev

Octobre :

- Validation de l'avis du CoDev sur la culture ;
- Présentation de l'enquête mobilité ;
- Un futur travail sur l'eau (qualité)

Novembre : Travail sur la révision du SCoT

Décembre : Point sur les finances et l'eau (Contrat eau et climat); organisation de la diffusion de l'enquête mobilité

5. Les réseaux de Conseils de développement

a. Réseau de la grande région de Grenoble

Le Conseil de développement est membre du Réseau des conseils de développement de la région grenobloise, une association qui regroupe 4 Conseils : Grésivaudan, Pays Voironnais, Grenoble-Alpes-Métropole et Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

Rencontre 2024, Voiron

Notre Conseil a participé à la gouvernance de l'association, ainsi qu'à l'évènement de rencontre des Conseils, le 30 novembre à Voiron. La rencontre était animée par Nicolas Fieulaine, chercheur en psychologie sociale et enseignant en design des politiques publiques. Après une conférence passionnante, les membres ont pu échanger avec l'intervenant sur les transitions au changement, notamment dans le cadre du changement climatique.[7]

L'un de nos membres a enrichi le groupe de travail « Mobilités rêvées » du Conseil de développement de Grenoble-Alpes-Métropole, et, en avril, au voyage d'étude au Léman express. [Lien]

Rencontre 2025, Crolles

Le 29 novembre 2025, 2 membres ont participé à un atelier sur la prise de décision collective avec les autres Conseil de développement du Réseau. [Lien]

b. Coordination nationale des conseils de développement

Depuis 2020, le Conseil de développement est également adhérent de la Coordination nationale des conseils de développement (CNCD). La coordination nationale permet de représenter les CoDev au niveau national. Elle mutualise le travail sur des thématiques, permet l'échange entre conseils.

Ces deux dernières années, des membres ont participé aux échanges de groupes thématiques, notamment sur la mobilité, et à des formations animées par la coordination, par exemple sur l'eau.

L'animatrice a également pu profiter de temps d'échanges de pratiques entre les chargé.es de mission animateurs/trices des CoDev, parmi lesquels les Journées nationales des CoDev. Lien

[7] Lien vers la BD réalisée par un membre du CD Pays voironnais : https://c2d.grenoblealpesmetropole.fr/938-le-reseau-des-conseils-de-developpement-de-la-region-grenobloise.htm

6. Budget

Le conseil de développement est doté d'un budget annuel pour son fonctionnement.

En plus de ce budget modeste, la communauté de communes met à disposition du conseil de développement une chargée de mission à mi-temps.

Compte	Total_Prévu 2025	Réalisé 2025
	2 450	
Fournitures - Alimentation	200	55,32
Autres honoraires, conseils..	-	-
Fêtes et cérémonies	-	15
Publications	800	988
Voyages, déplacements et missions	100	80
Concours divers (cotisations...)	1 350	1 234
Total	**2 450**	**2 372**
Reste		**78**

« L'établissement public de coopération intercommunale veille aux conditions du bon exercice de ses missions. »

(article L5211 du Code général des collectivités territoriales)



Réunion du CoDev, siège de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, octobre 2024

7. Perspectives 2026

Durant l'année en cours, le Conseil de développement va poursuivre ses réflexions sur l'eau, cette fois d'un point de vue qualitatif et en lien avec les priorités du SCoT de Grenoble.

Les membres vont finaliser la contribution sur la mobilité, et en parallèle continuer à accompagner la réflexion et la mise en place du Projet culturel de territoire, le cas échéant.

Afin de favoriser la visibilité du CoDev et le recrutement de membres, des rencontres et animations seront organisées sur le territoire, autour des thématiques étudiées, par exemple des conférences, des enquêtes citoyennes, plus de participation aux évènements… Nous allons aussi continuer à rencontres les maires et habitant.es du territoire dans le cadre de nos réunions mensuelles « décentralisées ».

Le Conseil de développement est enthousiaste de continuer ses activités ! L'un de ses enjeux est la bonne intégration de ses travaux dans la planification des projets de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté. D'où le souhait d'une coopération renforcée avec les élu.es, et d'une bonne appréciation des besoins du territoire.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

Communes représentées dans le Conseil de Développement en mars 2026



Conseil de développement de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

Maison de l'intercommunalité

7 rue du colombier CS20063

38162 Saint-Marcellin cedex

04 76 38 45 48

conseil.developpement@saintmarcellin-vercors-isere.fr